REAGJIR

Une forte mobilisation et des objectifs prioritaires pour l'année 2018

Paris, 11 décembre 2017. Plus de 150 participants se sont réunis aux Rencontres Nationales de **ReAGJIR, le syndicat qui rassemble et représente les jeunes généralistes (remplaçants, jeunes installés et chefs de clinique), jeudi après-midi et vendredi au Palais des Papes à Avignon.**

Succès au rendez-vous

Placées sous les signes de la convivialité et de l'interprofessionnalité, **les Rencontres Nationales de ReAGJIR ont réuni plus de 150 participants à Avignon les 7 et 8 décembre.** Les jeunes généralistes se réjouissent d'avoir pu
accueillir d'autres professionnels de santé de soins primaires
(infirmiers, pharmaciens, orthophonistes, etc.). Les différentes séquences ont été très suivies, tant les formations DPC, les tables-rondes que les ateliers pratiques et syndicaux. Les moments forts ont porté sur trois thèmes :
Comment lutter contre le renoncement aux soins
? Que s'est-il passé cette année dans le domaine de la santé ?
Quels sont les objectifs de la ministre de la Santé Agnès Buzyn pour les 5 années à venir
?
Les participants des Rencontres Nationales repartent plus aguerris pour une amélioration constante de leur pratique au bénéfice de leurs patients.

Les trois grands axes de travail pour 2018-2019

« *Pour l'année à venir, nous avons déterminé* ***trois axes majeurs de travail : l'amélioration de la protection sociale du jeune généraliste, l'accompagnement à l'installation et la poursuite de la réflexion sur l'avenir de la profession via de nouveaux positionnements.*** », explique le Dr. Yannick SCHMITT, Président de ReAGJIR.

« ***Le chantier prioritaire concerne la protection sociale du jeune généraliste****, qu'il soit remplaçant, jeune installé ou chef de clinique. Pour commencer, nous avons ciblés deux sujets apparemment techniques mais qui affectent directement notre pratique :*

- Intégrer automatiquement les remplaçants au régime des Praticiens et Auxiliaires Médicaux Conventionnés (PAMC)*, régime d'assurance maladie plus avantageux que celui des internes (qui se voient couverts jusqu'à un an post-internat) auquel cotisent les médecins généralistes installés. Actuellement, les remplaçants ne peuvent relever de ce régime que s'ils ont remplacé plus de 30 jours. Pour les remplaçantes qui tombent enceintes par exemple, les indemnités journalières si elles n'ont pas effectué ce quota de 30 jours révolus sont moins intéressantes (elles sont calculées sur le salaire d'interne). Par ailleurs, cette limite est complètement arbitraire. La suppression de ces 30 jours est soutenue par le gouvernement dans le cadre du plan de lutte contre les déserts médicaux et devait se concrétiser dans le PLFSS mais il n'en a finalement pas été question.*

- Donner accès à la Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France (CARMF) aux remplaçants non thésés*. En effet, ils doivent aujourd'hui être thésés pour pouvoir cotiser à leur caisse de prévoyance et retraite. Il existe un délai de carence de 90 jours en cas d'arrêt de travail pour tous les affiliés mais le véritable souci est celui que rencontrent les jeunes généralistes atteints de pathologies chroniques avant leur affiliation. On parle de pathologies antérieures (comme le diabète ou l'asthme par exemple) : si leur arrêt de travail est lié à celles-ci, ils ne bénéficient de l'intégralité de leur couverture qu'au bout de 6 ans (24 trimestres) ! Après n'avoir touché aucune indemnité pendant les 8 premiers trimestres (2 ans), ils commencent à en percevoir 1/3, puis 2/3 et enfin l'intégralité. Naturellement, pendant toute cette période, les cotisations sont dues à taux plein. Ce délai de carence commence à courir durant les études mais s'interrompt à la fin de l'internat si la thèse n'est pas validée et donc que l'inscription à la CARMF n'est pas possible. Dans ce cas, il existe une rupture de couverture prévoyance, le compteur du délai de carence repart à zéro et cette situation est hélas très fréquente. Cette possibilité d'affiliation volontaire a été votée par le conseil d'administration de la CARMF il y a quelques années mais rien n'a jamais été promulgué par le Ministère.*

Nous souhaitons également ***aider à l'installation des médecins en développant un système de référent local*** *afin que les structures locales aient un vrai rôle d'accompagnement, avec des organisations pouvant varier en fonction des territoires,*
et en développant de nouveaux services pour faciliter l'installation
.

*Troisième axe enfin, nous allons **élaborer de nouveaux positionnements** autour de l'avenir de la profession, **en particulier les questions de la recertification, de la télémédecine, et de la prévention.** De nombreux chantiers à venir pour 2018 et nous allons tout faire pour que les travaux terminent dans les temps !*
»

Un bureau tout nouveau pour porter la voix des jeunes généralistes, composé de douze membres issus de toute la France

Président : Yannick SCHMITT (AGJIR - Grand Est)

Vice-Présidente : Vanessa FORTANE (PICAGJIR - Hauts de France)

Porte-Parole : Marie BROSSET (Urbreizh - Syndicat - Bretagne)

Secrétaire Générale : Lisa BOURDIN (AquiReAGJIR - Nouvelle Aquitaine)

Secrétaire Générale Adjointe : Laurence DAHLEM (AquiReAGJIR - Nouvelle Aquitaine)

Trésorier : Vincent JEDAT (ReAGJIR Poitou-Charentes - Nouvelle Aquitaine)

Représentante des Remplaçants : Marie-Hermine FASSIER-ROBERT (ReAGJIR Ile-de-France - Ile-de-France)

Représentante des Installés : Lucie GASC (MipAGJIR - Occitanie)

Représentant des Jeunes Universitaires : Stéphane MUNCK (ReAGJIR PACA - Provence Alpes Côte d'Azur)

Chargés de missions : Amélie FREMONT (REJIN - Normandie), Soraya KINDARJI (ReAGJIR Ile-de-France - Ile-de-France), Pierre-François ANGRAND (NorAGJIR - Hauts de France)

A propos de ReAGJIR – www.reagjir.com

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les chefs de clinique en médecine générale. Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire. Régulièrement les Rencontres Nationales de ReAGJIR à Avignon sont l'occasion de rassembler en un même lieu tous les acteurs de santé pour un temps de réflexion, d'entraide (ateliers pratiques), de partage et de convivialité. La 6 ème édition s'est tenue les 7 et 8 décembre 2017 au Palais des Papes, à Avignon.